

Appel de la FSU aux personnels de l'éducation

La FSU appelle à participer massivement aux actions du 6 juin contre la réforme des retraites et, en amont de cette date, à faire de la semaine du 30 mai une semaine d'initiatives dans l'éducation pour exiger une autre politique éducative. Il y a en effet urgence à agir pour mettre un coup d'arrêt aux politiques en cours qui dégradent le service public d'éducation et les droits sociaux de toutes et tous.

La réforme des lycées professionnels est emblématique de cette régression, elle vise en effet clairement une transformation profonde des métiers, des LP et des formations sur le modèle de l'apprentissage. Les jeunes des lycées professionnels ne sont plus considéré·es comme des élèves en formation mais comme une main-d'œuvre immédiatement exploitable. Quant aux personnels, pour les remercier de leur engagement : de vastes plans de reconversion en perspective et un pacte les incitant à mettre en œuvre la réforme.

Le manque d'ambition des politiques menées conduit, comme dans d'autres secteurs, à une crise de recrutement qui s'approfondit et contre laquelle la FSU porte des propositions. La problématique salariale est primordiale, l'ensemble des personnels subissent le gel de la valeur du point d'indice et l'absence de perspective de revalorisation. Pour les enseignant·es, CPE et PSY-EN, la revalorisation « socle » est insuffisante, même si le rapport de forces établi dans le mouvement retraites et l'action de ses syndicats ont permis d'obtenir des mesures qui n'étaient pas prévues dans le projet initial. Quant au Pacte, il n'est pas seulement une perspective d'alourdissement de la charge de travail, renforçant les inégalités entre les femmes et les hommes, mais il préfigure une explosion du statut et une désorganisation des écoles et établissements scolaires. Cette stratégie gouvernementale est explicite pour la voie professionnelle où le Pacte est l'outil de mise en place de la réforme. La FSU appelle à refuser de s'engager dans le pacte et à organiser d'ores et déjà des refus collectifs de ce dispositif.

C'est l'ensemble des personnels de tous les métiers de l'éducation qui doit être concerné par l'augmentation des rémunérations, notamment par l'extension des dispositions du « Ségur » à tous les personnels infirmiers et sociaux, la requalification des emplois et la revalorisation des carrières des personnels administratifs et techniques. Pour les AED et AESH, la perspective d'une fusion dans un cadre contractuel unique pourrait signifier un retour en arrière en termes de conditions d'emploi. La FSU porte dans l'intersyndicale AESH le mandat d'une journée de grève en juin pour gagner la création d'un corps, une hausse conséquente de salaire et l'amélioration des conditions d'emploi des AESH.

Une juste rémunération des personnels, un statut protecteur, une formation professionnelle de qualité sont les conditions d'un service public d'éducation efficace, ambitieux et démocratique pour la jeunesse.

La FSU appelle les personnels à se réunir pour réaffirmer les revendications, analyser et décrypter les projets gouvernementaux, élaborer des motions à présenter dans les CA et conseils d'école, participer aux actions et en particulier aux rassemblements décidés localement devant les rectorats, les inspections académiques, le ministère de l'Education nationale, le mercredi 31 mai (jour du CSA ministériel), discuter des modalités de l'action sur la durée.

Avec l'intersyndicale, elle appelle les personnels de l'Education à être massivement en grève et visibles dans les manifestations mardi 6 juin contre la réforme des retraites.